

Réforme de la facturation électronique

L'offre plateforme agréée
de Zeendoc



SOMMAIRE

Vers la réforme de la facturation électronique...	3
Le contexte de la réforme de la facturation électronique	4
Les dates clés de la réforme de la facturation électronique	5
Une facture conforme selon la réforme, c'est...	6
Le lexique pour comprendre la réforme	7
La réforme de la facturation électronique dans les faits	8
Cas pratique	9
Transformez cette réforme en une opportunité avec Zeendoc	11
Zeendoc, une solution 3 en 1 qui s'adapte à vos besoins	12
Les étapes pour se préparer à la réforme	13
Gérez toutes vos factures de A à Z dans Zeendoc	14
Zeendoc, une solution complémentaire à vos outils métiers...	15
Bien plus qu'une GED et bien plus qu'une PA !	16
Un partenaire de confiance pour votre dématérialisation !	17
Un distributeur spécialiste de Zeendoc proche de chez vous !	18
Zeendoc vous accompagne dans cette réforme !	19



Vers la réforme de la facturation électronique...

Conscient de l'enjeu de la digitalisation, l'État a mis en place depuis 2012 plusieurs lois pour **inciter les entreprises à se dématérialiser** :

2012

LME

Loi de modernisation de l'économie

2014

Chorus pro

Facturation électronique obligatoire pour les entreprises adressant des factures aux structures du service public

2014

Loi ALUR & ELAN

Dématérialisation du secteur immobilier

2020

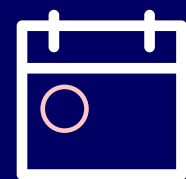
Loi de finances - Facturation électronique obligatoire

L'article 153 du projet de loi de finances pour 2020 prévoit que les factures établies dans le cadre des relations entre assujettis à la TVA seraient obligatoirement émises sous forme électronique à compter du 1er septembre 2026, et au plus tard au 1er septembre 2027 pour les petites et moyennes entreprises et microentreprises.

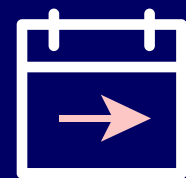
Mais dès le 1er septembre 2026, toutes les entreprises devront être en capacité de recevoir des factures électroniques depuis une plateforme agréée par l'État.

Le contexte de la réforme de la facturation électronique

En bref :



Aujourd'hui : quand une entreprise facture une autre entreprise, elle envoie soit une **facture papier** par courrier, soit une **facture PDF** par email.

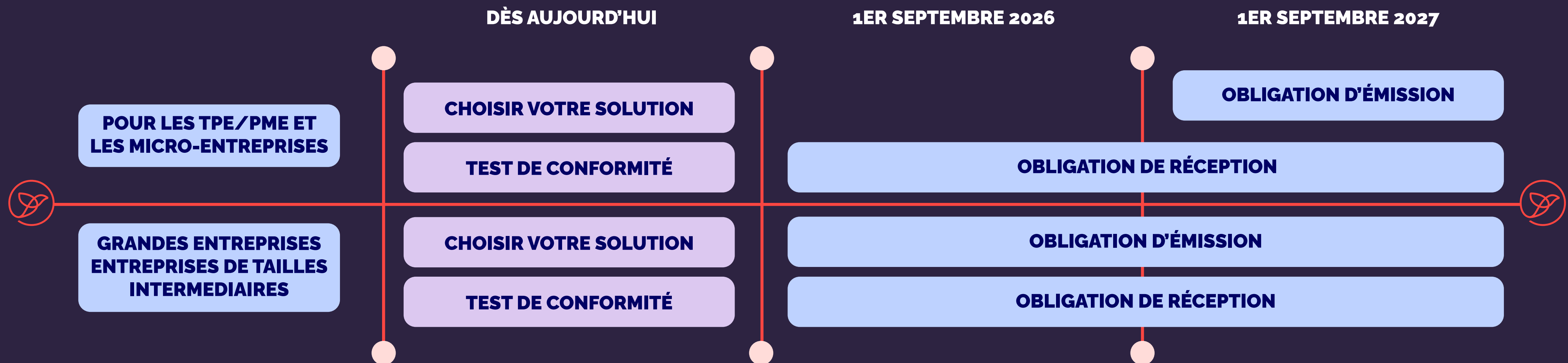


Demain : Une nouvelle réforme de l'État, connue sous le nom de « **Réforme de la facturation électronique** », entrera en vigueur. À partir de ce moment-là, quand une entreprise facturera une autre entreprise, elle **devra passer par une plateforme agréée privée** pour émettre et recevoir ses factures en formats obligatoires.

Pourquoi ?

- ✓ **Réduire la fraude à la TVA,**
- ✓ **Améliorer la compétitivité des entreprises** grâce à la dématérialisation. En effet, la **dématérialisation permet une diminution des délais de paiement** et donc une **baisse de la charge administrative** grâce à des **processus de facturation fluides et automatisés**,
- ✓ **Simplifier les obligations déclaratives de TVA** grâce au **pré-remplissage des déclarations**,
- ✓ **Améliorer la connaissance en temps réel de l'activité des entreprises.**

Les dates clés de la réforme de la facturation électronique



En résumé, toutes les entreprises installées en France et assujetties à la TVA seront **concernées par cette réforme dès septembre 2026.**

Une facture conforme selon la réforme, c'est...

Tout ce que vous devez savoir :

- **Respecter un format de facture parmi les 3 formats autorisés :**
 - UBL
 - CII
 - Factur-X
- **Comporter les mentions obligatoires d'une facture** sous un format donné dans des champs dédiés.
- **Être transmise à l'administration fiscale** par l'intermédiaire d'une plateforme agréée (PA) qui est une entreprise privée partenaire de l'administration.



*La facturation électronique, telle que l'on peut l'entendre aujourd'hui, c'est-à-dire à partir d'une facture scannée sous la forme d'un fichier PDF et envoyée par mail, **ne sera pas conforme à la réglementation à partir du 1er septembre 2026.***



Le lexique pour comprendre la réforme



PLATFORME AGRÉÉE ET SOLUTION COMPATIBLE

L'État a fait le choix de passer par des entreprises privées qui auront la responsabilité de transmettre et de recevoir vos factures.



FACTUR-X, UBL & CII

Il s'agit des trois formats de factures autorisées dans le cadre de la réforme.



E-INVOICING

Transmission obligatoire des factures électroniques entre les entreprises établies en France et assujetties à la TVA.



E-REPORTING

Transmission obligatoire à l'administration des opérations commerciales en B2C, à l'International ou pour les entreprises non assujetties à la TVA (ex : associations).



CONCENTRATEUR DE DONNÉES

Géré par l'État, il centralise les flux de données fiscales des factures.



ANNUAIRE

Indique la/les PA(s) choisie(s) par les entreprises. Géré par l'Etat, il est accessible et consultable par tous.

La réforme de la facturation électronique dans les faits

Concrètement, comment cela va-t-il se passer ?

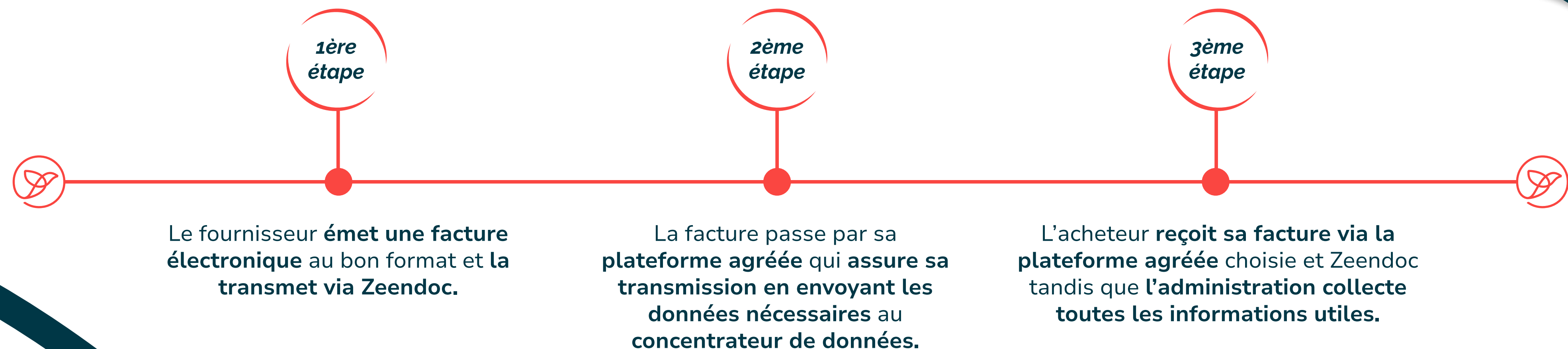
Pour bien **comprendre la réforme**, il est essentiel de visualiser le chemin parcouru par une facture électronique ; **de son émission par le fournisseur jusqu'à sa réception par l'acheteur, en passant par l'administration fiscale.**

Le circuit se déroule en trois grandes étapes :



Résultat :

Un processus *fiabilisé, automatisé et sécurisé*, qui garantit à la fois la *conformité légale* et la *fluidité des échanges* entre entreprises et vous permet de *bénéficier de tous les avantages liés à Zeendoc.*

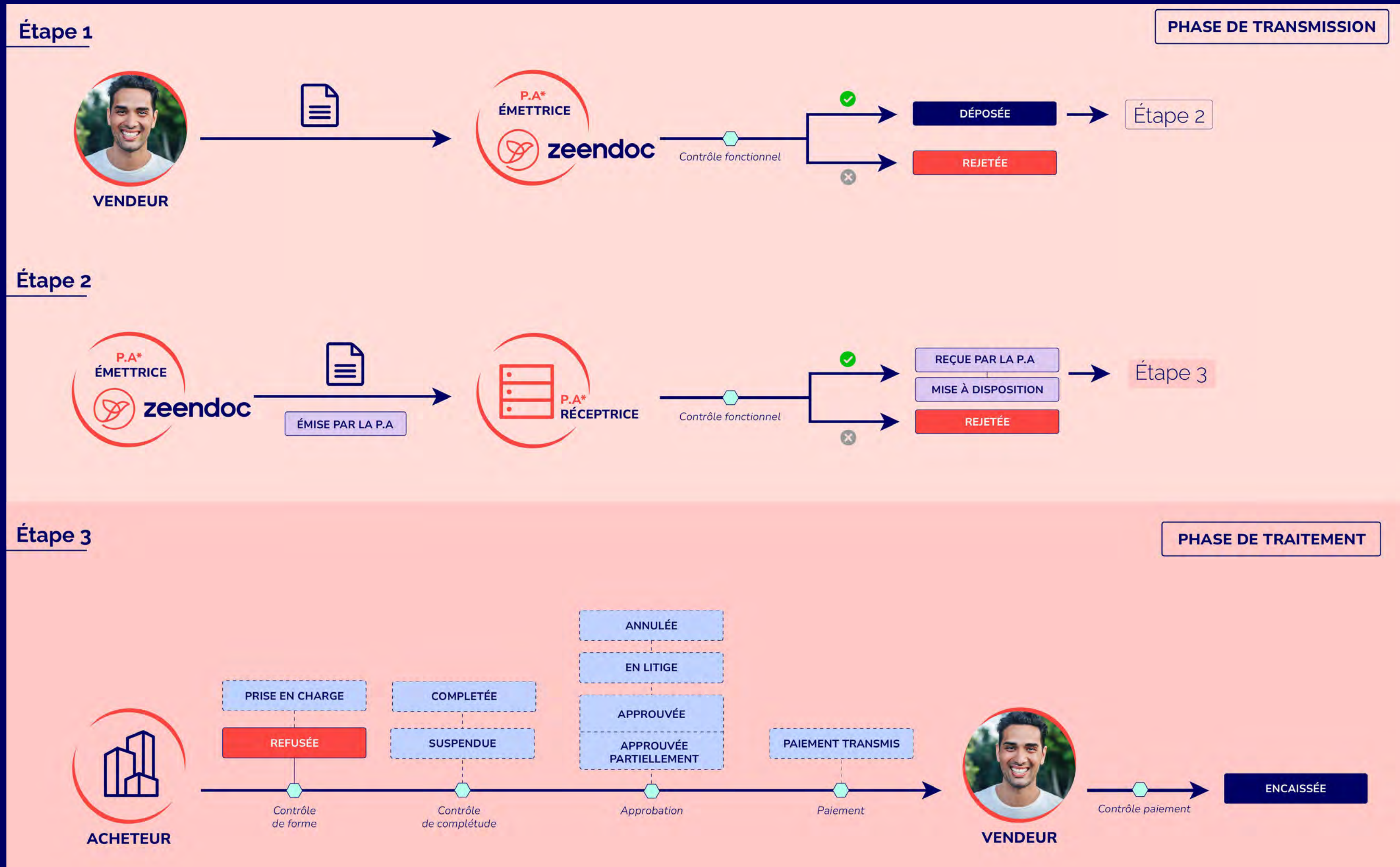


Pour savoir ce que ça change pour vous :

<https://www.impots.gouv.fr/facturation-electronique-qu-est-ce-que-ca-change-pour-moi>

Cas pratique

Schéma de transmission des factures dans Zeendoc (en tant que vendeur)



Maxime

Responsable ADV

- Entreprise DUVAL Bâtiment
- 15 collaborateurs
- Secteur BTP

Statuts obligatoires
transmis à l'État.

Statuts de transmission
émis par les P.A*.

Statuts de traitement
non obligatoires apposés
par l'acheteur.

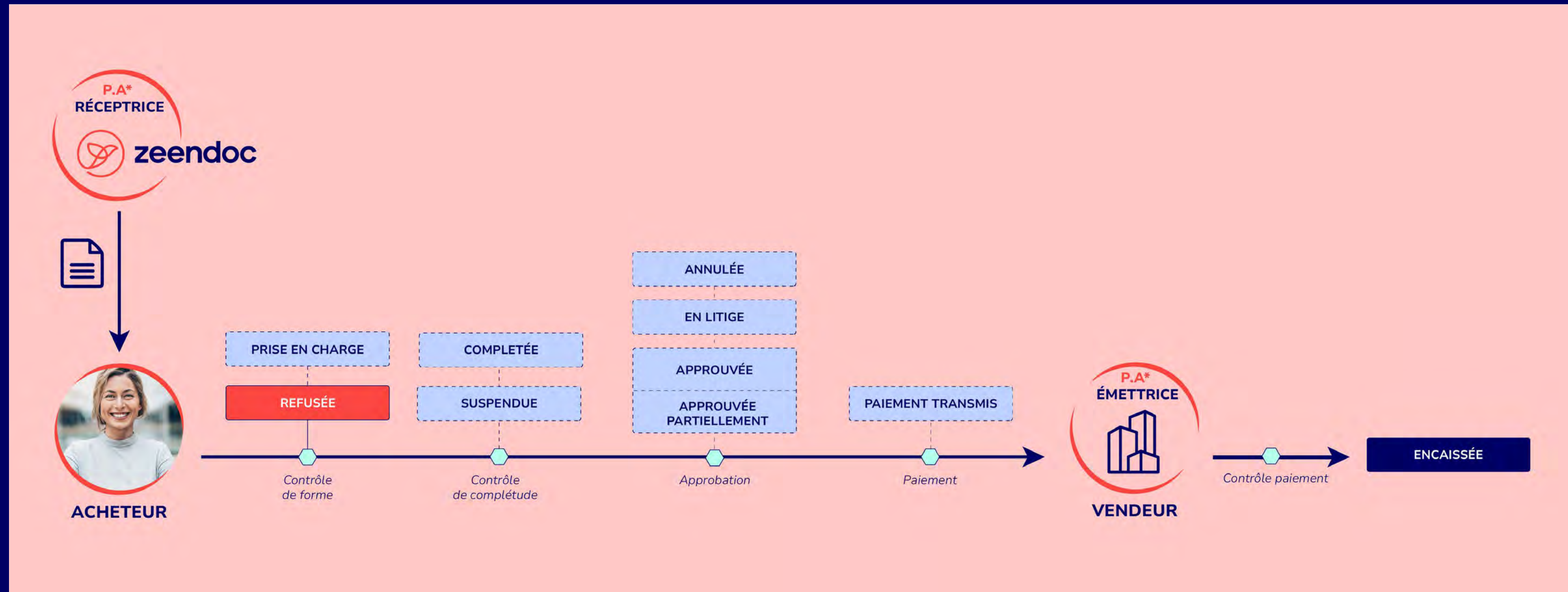


Facture

PA : Plateforme Agréée.

Cas pratique

Schéma de transmission des factures dans Zeendoc (en tant qu'acheteur)



Sophie

Responsable Administrative & Financière

- Entreprise CAMPONI
- 50 collaborateurs
- Secteur Commerce de gros

**Statuts obligatoires
transmis à l'État.**

**Statuts de traitement
non obligatoires appposés
par l'acheteur.**

**Statuts de transmission
émis par les P.A*.**

Facture

PA : Plateforme Agréée.

Transformez cette réforme en une opportunité avec Zeendoc



UN GAIN FINANCIER, UN R.O.I ASSURÉ !

Économisez 50 à 75% vis-à-vis d'un traitement papier.
Réduisez vos délais de règlement.



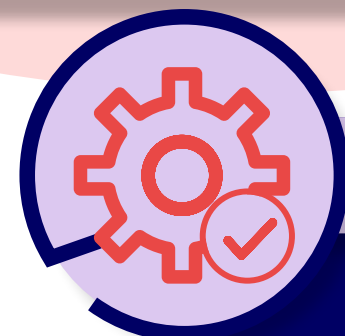
UN GAIN DE TEMPS

Automatisez l'intégralité de vos processus de facturation. Gagnez du temps sur vos tâches chronophages et manuelles.



UNE SÉCURITÉ ACCRUE

Limitez les erreurs humaines, la perte de documents et les risques de litiges, tout en assurant votre conformité avec les obligations légales.



COMPÉTITIVITÉ

Saisissez l'opportunité de simplifier et de moderniser la gestion de votre entreprise. Gagnez en efficacité et en suivi de trésorerie.



CONSEIL ET PROXIMITÉ

Benéficiez d'un accompagnement de proximité grâce à nos distributeurs répartis sur tout le territoire.

Zeendoc, une solution 3 en 1 qui s'adapte à vos besoins

Solution compatible

En tant que solution compatible, **Zeendoc** vous offre :

- Une compatibilité avec 100% des PA
- Un environnement paramétrable (statuts obligatoires et non obligatoires)
- L'émission et la réception de vos factures

Le tout en conformité avec la réforme !

Offre plateforme agréée

En tant qu'offre plateforme agréée via nos partenaires*, **Zeendoc** intègre :

- L'E-invoicing
- L'E-reporting
- L'archivage légal (10 ans) ou à valeur probatoire
- Une interopérabilité native avec l'administration fiscale

*DOXALLIA (filiale du Crédit Agricole, N° de matricule Plateforme Agréée 00016) et ESALINK (spécialiste de l'Edifact, N° de matricule Plateforme Agréée 0031)

GED

En tant que leader de la gestion documentaire et de la dématérialisation (GED) sur le marché des TPE/PME, **Zeendoc** vous permet de bénéficier :

- D'un accompagnement métier personnalisé en s'adaptant à vos besoins
- D'une connexion avec vos logiciels comptables (génération des écritures comptables...)
- D'une gestion du circuit de facturation de A à Z (validation, relance, piste d'audit fiable...)
- De plus de 100 fonctionnalités pour faciliter votre quotidien (reconnaissance des documents par IA, tchat documentaire...)

*Une solution compatible, une offre plateforme agréée et une GED.
La solution tout en un pour faire face à la réforme.*

Les étapes pour se préparer à la réforme

Zeendoc vous accompagne à chaque pas.



Gérez toutes vos factures de A à Z dans Zeendoc

Faites le choix de la solution la plus complète du marché !



Zeendoc, une solution complémentaire à vos outils métiers...

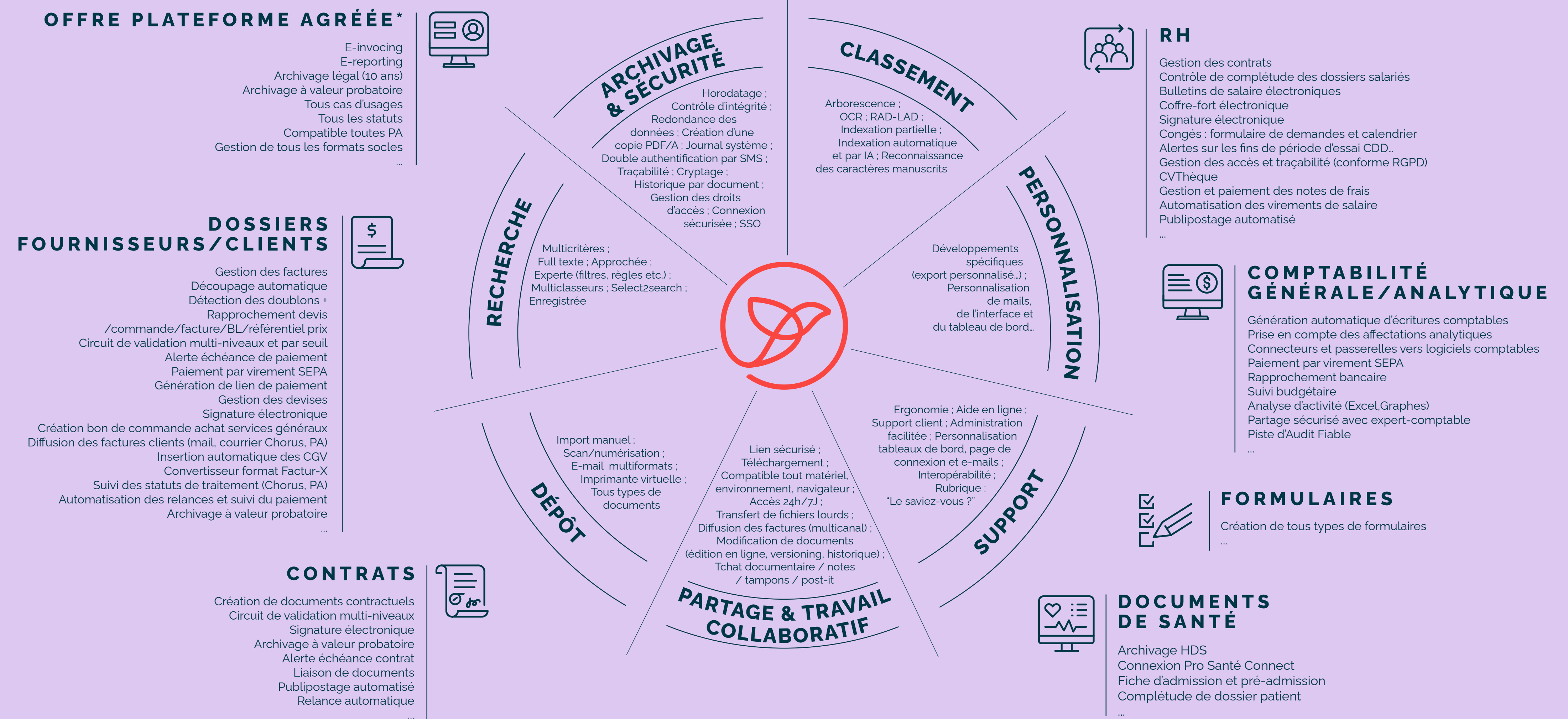
Ce que Zeendoc offre en plus d'un logiciel comptable qui a sa propre plateforme agréée dans le traitement des factures :

- ✓ **Automatisation de la collecte des données comptables et intégration avec vos logiciels comptables** (+ de 100 logiciels),
- ✓ **Sécurisation en cas de contrôle** grâce à la piste d'audit fiable ou la signature RGS** (Référentiel Général de Sécurité),
- ✓ **Accompagnement dans le processus du Procure to Pay** (comparaison des montants de documents liés ou ligne à ligne, export des BAP (Bons à payer), automatisation des paiements avec le virement SEPA),
- ✓ **Réalisation de complétude de dossier** (nouveau client, nouveau fournisseur...),
- ✓ **Assistance pour traiter les flux de factures et le recouvrement** (relance par email, suivi d'ouverture d'email, alertes...),
- ✓ **Émission des factures à l'international**, en BtoC et aux associations,
- ✓ **Mise en place de circuits de validation des factures**,
- ✓ **Accès gratuit pour l'expert-comptable et le commissaire aux comptes.**



Les fonctionnalités principales de Zeendoc

Bien plus qu'une GED et bien plus qu'une PA !



*via nos partenaires DOXALLIA (filiale du Crédit Agricole, N° de matricule Plateforme Agréée 00016) et ESALINK (spécialiste de l'Edifact, N° de matricule Plateforme Agréée 0031)

Liste non exhaustive

Un partenaire de confiance pour votre dématérialisation !



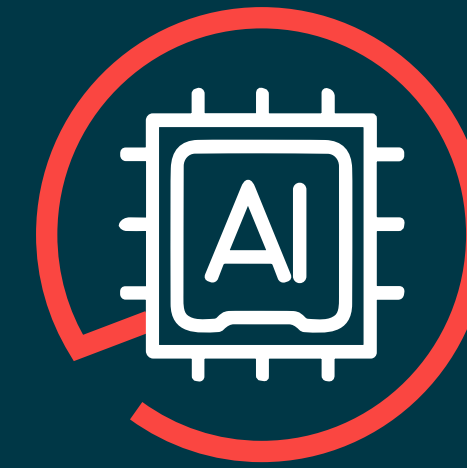
25 ans
d'expérience



+200
collaborateurs



+15k
clients



IA
propriétaire



+558k
utilisateurs



800 M
pages déposées

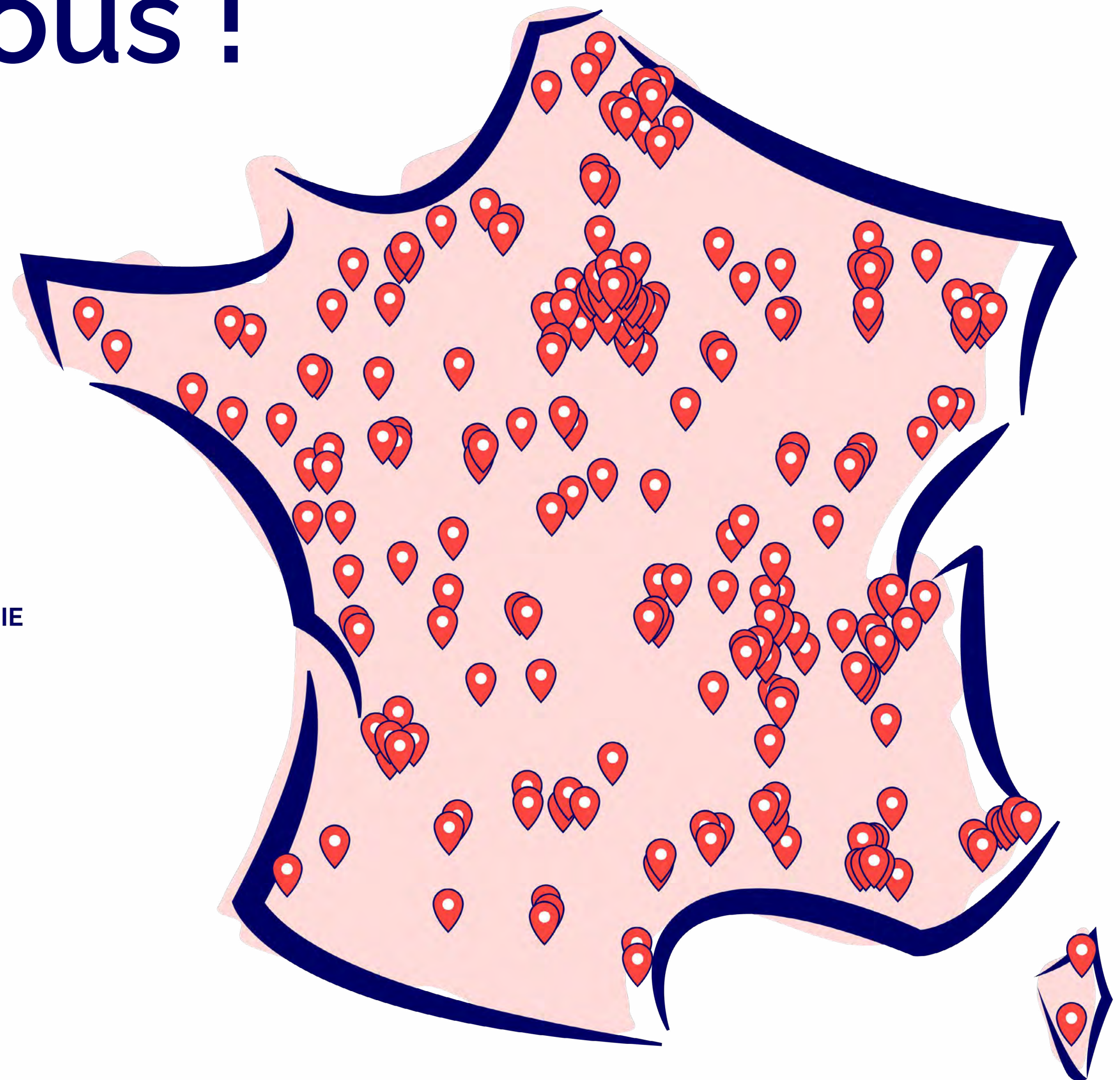
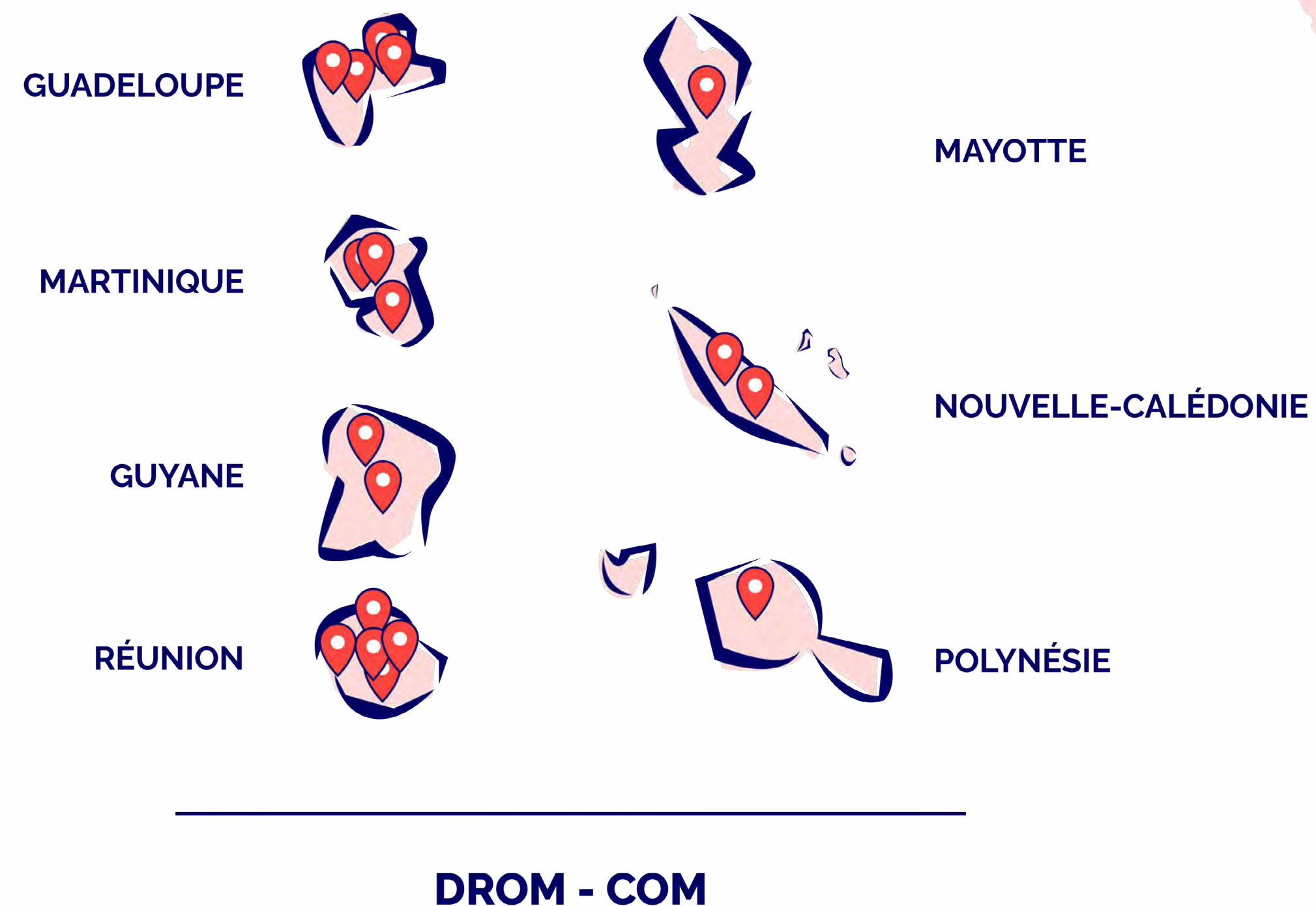


100 %
français



8 M/mois
documents traités

Un distributeur spécialiste de Zeendoc proche de chez vous !



Zeendoc vous accompagne dans cette réforme !

Vous pouvez nous poser toutes vos questions :

questions_lfe@zeendoc.com



POURQUOI CHOISIR ZEENDOC ...

Accessible et sans contrainte

- ✓ Utilisateurs illimités, sans surcoût.
- ✓ Stockage offert, certifié ISO 27001.
- ✓ Solution 100% cloud & bas carbone.

Connecté à votre écosystème

- ✓ Interopérable avec vos outils métiers.
- ✓ Compatible avec toutes les plateformes agréées.
- ✓ Accès sécurisé depuis tous vos appareils.

Efficace et évolutif

- ✓ Modulaire et adaptable à vos besoins.
- ✓ Conforme à la facture électronique obligatoire.
- ✓ Boosté à l'IA développée en interne.

Une expertise de confiance

- ✓ 25 ans d'expérience dans la gestion documentaire.
- ✓ Leader auprès des TPE/PME et collectivités locales.
- ✓ Solution développée et hébergée en France.